

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Fait à AGEN, le 13 avril 2022

---

# Journée des fiscalistes

---

Déclaration de revenus, conseils en matière fiscale, etc. : **les avocats aident gratuitement et de manière confidentielle les contribuables.**

Cette opération, menée par les barreaux français depuis près d'une dizaine d'années et qui rencontre un succès croissant, se tiendra cette année :

**Le vendredi 6 mai 2022**

Ces consultations gratuites et sans rendez-vous préalable se dérouleront :

- Salle Rachel DAMOURAN – Square de VERDUN à **MARMANDE** de 14h00 à 16h00
- Bureau des Conciliateurs – Place du Dr Esquirol à la **Mairie d'AGEN** de 09h00 à 11h00

Les questions les plus fréquentes des contribuables auxquelles les avocats sont amenés à répondre concernent :

- Les modalités de déclaration en ligne
- Les règles de rattachement des enfants et des ascendants
- Les crédits d'impôts
- Les réductions d'impôts liées à l'achat et aux travaux dans la résidence principale
- Les déclarations de revenus fonciers
- Ajustements liés aux changements intervenus dans le foyer fiscal...

**Cette opération répond à la volonté des avocats d'apporter conseil et assistance aux citoyens et de leur faciliter l'accès au droit.**

---

**Contact presse**

A compléter si contact presse existant : Véronique LEMOINE tél. : 05 53 98 06 83 - mail : [ordre@barreau-agen.fr](mailto:ordre@barreau-agen.fr)

**A propos de la Conférence des bâtonniers**

*La Conférence des bâtonniers regroupe, exception faite du barreau de Paris, l'ensemble des bâtonniers en exercice de France. Créée il y a plus de cent dix ans, la Conférence des bâtonniers est un lieu de travail, de créativité et de débats intenses et ouverts, pour celles et ceux qui, sur le terrain, assument la responsabilité des barreaux. La Conférence parce qu'elle est la réunion volontaire des Bâtonniers incarne l'ordinalité en mouvement.*

---